RÉPUBLIQUE DE DJIBOUTI

Unité-Égalité-Paix

AGENCE NATIONALE DES SYSTÈMES D'INFORMATION DE L'ÉTAT

TERMES DE RÉFÉRENCE

Recrutement d'un expert international pour l'élaboration de la stratégie de mise à l'échelle et de déploiement des services numériques

Projet d'Appui à la Modernisation de l'Administration Publique (PAMAP)

Financement Banque Mondiale

Août 2021

1. Contexte

La République de Djibouti connaît une stabilité politique depuis son indépendance. Sa position géographique et géostratégique (entre l'Asie, l'Afrique et s'ouvrant sur la mer rouge), fait que le Gouvernement Djiboutien a bâti sa croissance économique sur le développement des services.

Cet état de fait ne pourra se pérenniser que si le pays offre des services de qualité et compétitifs par rapport aux autres sites similaires dans la sous-région.

Conscient de cette opportunité pour la nation, les hautes autorités du pays et notamment son Excellence le Président de la République Mr. ISMAIL OMAR GUELLEH ont décidé de lancer un projet prioritaire et urgent de la gouvernance électronique. Une administration transformée en profondeur, mise à niveau conformément aux normes et standards internationaux et plaçant le citoyen au centre de ses préoccupations est visée par les autorités du pays.

L'Agence Nationale des Systèmes d'Information de l'État (ANSIE) a ainsi été créée afin de soumettre un cadre stratégique commun pour le développement des systèmes d'information des administrations de l'État et des collectivités locales ; de doter l'État des infrastructures réseaux et systèmes fiables, sures et sécurisés et d'assurer la coordination technique de l'ensemble des activités visant à normaliser, rationaliser et harmoniser les projets informatiques des administrations de l'État.

A cet effet, un Projet d'Appui à la Modernisation de l'Administration Publique (financé par un crédit IDA/Banque mondiale) est placé sous la coordination de l'Agence Nationale des Systèmes d'Information de l'État.

L'objectif de développement du projet est de créer un environnement propice au développement de l'administration numérique et d'améliorer l'efficacité de l'administration fiscale et douanière.

Concernant l'e-Gouvernement, il est un vecteur essentiel de réforme et de modernisation du secteur public visant l'amélioration de la délivrance des services, la promotion de la transparence et de la redevabilité, le renforcement de l'engagement des citoyens et l'amélioration de l'environnement des affaires.

L'Agence a ainsi recommandé dans les activités du projet, de recruter un expert international pour l'élaboration de la stratégie de mise à l'échelle et de déploiement des services numériques.

2. Objectifs

➢ Objectif global

L'objectif général demeure l'analyse de situation de l'état de services numériques et la mise à échelle et le déploiement des services numériques.

➢ Objectifs spécifiques

Les principaux objectifs sont de parvenir à :

- Établir un état des lieux et une analyse de situation des services numériques existants,
- Élaborer une stratégie de mise à l'échelle des services numériques en fonction des priorités assignées à l'Agence ;
- Identifier les parties prenantes du projet et procéder à un ciblage qui mettra en exergue les rôles et responsabilités des acteurs ;
- Définir un modèle de gestion et de gouvernance impliquant la prise en compte des aspects organisationnels, techniques, financiers et humains ;
- Identifier les principaux services publics à délivrer (par ordre d'importance) dans les Centre de Services aux Citoyens (CSC) pilotes, en démontrant leur importance, leur faisabilité pour l'administration.
- Élaborer les procédures d'implémentation des services pertinents identifiés ;
- Identifier les équipements complémentaires nécessaires pour un fonctionnement adéquat des CSC ;
- Proposer un plan de renforcement des capacités du personnel chargé de la mise en place de services numériques
- Proposer un plan de communication ainsi qu'un budget prévisionnel des actions à entreprendre en dehors de la réalisation de l'infrastructure ;

3. Missions du consultant

L'expert international aura pour missions de :

a) Faire une note méthodologique assortie d'un plan de travail et d'un chronogramme détaillé ;

b) Établir l'état des lieux et une analyse de situation des services

c) Déterminer les parties prenantes du projet et procéder à un ciblage qui mettra en exergue les rôles et responsabilités des acteurs ;

d) Déterminer un modèle de gestion et de gouvernance impliquant la prise en compte des aspects organisationnels, techniques, financiers et humains ;

e) Élaborer la stratégie de mise à l'échelle et de déploiement des services numériques (stratégies de plaidoyer) pour l'adoption des projets et partager les illustrations internationales pertinentes et les meilleures pratiques ;

f) Présenter et valider ladite stratégie à la séance plénière avec les parties prenantes ;

g) Proposer un plan de renforcement des capacités du personnel chargé de la mise en place de services numériques

Il est important de souligner que l'expert international devra adopter une méthodologie appropriée à même d'aboutir à des résultats de qualité.

4. Qualifications et expériences du consultant

L'expert international doit relever du domaine TIC et disposer d'une expertise pertinente en gestion de projet informatique et particulièrement dans le cadre de la mise en place du e-Gouvernement (au moins 5 ans) dans les sujets couverts par ces TdR et notamment jouir d'une expérience confirmée sur ce qui a trait dans les domaines des Technologies de l'Information et de la Communication.

L'expert international doit disposer :

a) De la connaissance et l'expérience des questions couvertes par ces TdR au niveau international serait souhaitable ;

b) D'une excellente qualité rédactionnelle et maîtriser la communication en langue française.

Outre ces qualifications, l'expert international doit réunir au minimum les qualifications suivantes :

- avoir un Master 2 en Système d'Information ou disposer d'un niveau équivalent ;
- avoir des expériences avérées dans la réalisation de missions similaires et dans la rédaction et le développement de stratégie e-Gouvernement et de mise en place de services numériques gouvernementaux ;
- avoir des connaissances solides des besoins spécifiques à la mise en place de services numériques.
- avoir produit un plan de renforcement relatif aux besoins du présent terme de références ;

5. Livrables attendus, calendrier et arrangements administratifs

Au terme de sa mission, il est attendu de l'expert, les livrables suivants :

1. Plan de travail des travaux ;
2. Analyse de situation de l'état des services numériques de l'Agence
3. Document de stratégie de mise à l'échelle et de déploiement des services numériques ;
4. Plan de renforcement des capacités ;
5. Un rapport de synthèse incluant les résultats des consultations des parties prenantes et les recommandations finales, présenté à l'atelier.

Tout au long de la durée de la mission, le consultant devra produire des rapports et comptes rendus à l'ANSIE pour tenir compte de l'état d'avancement des activités. Il devra également préparer succinctement les mises à jour et accompagner les autorités dans la mise en œuvre d'éventuelles modifications.

6. Méthode de sélection

La méthode de sélection agréées pour des consultants individuels conformément aux Règlements de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement « Méthodes de sélection agréées pour les Services de Consultant » Édition juillet 2016.

7. Durée de la Mission

La durée totale pour les services ne doit pas excéder deux [2] mois. Le calendrier envisagé pour l'exécution des prestations ne comprend pas le délai nécessaire à l'ANSIE pour examiner et réceptionner les différents livrables.

Avant le commencement de la mission, le consultant sera invité à participer et animer un atelier d'information et de lancement de la mission durant lequel il présentera sa démarche, la note de cadrage, le planning/chronogramme de réalisation de la mission, etc.

De même, le consultant sera invité à participer et animer un atelier de restitution et de validation qui sera organisé à la fin de la mission.

8. Date et lieu de dépôt des candidatures

Les dossiers de candidature, rédigés en langue française, devront être transmis au plus tard le mercredi 15 septembre 2021 à 08H00 par courrier postal ou courrier électronique, et porter clairement la mention **« Candidature pour le Recrutement d'un expert international pour l'élaboration de la stratégie de mise à l'échelle et de déploiement des services numériques »** à :

Agence Nationale des Systèmes d'Information de l'État

B.P : 2000, Présidence de la République, Djibouti

Passation des marchés

procurement@ansie.dj

procurement@ansie.dj